

Escapade PLUS

LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE XANTEN AVEC SÉBASTIEN POLET

Conférence
26/03/24Formations
de S. Polet

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN 2024



© Sébastien Polet

PROGRAMME

Xanten est une petite ville allemande située le long du Rhin au passé extrêmement riche. Pendant 400 ans, Xanten fut l'un des sites romains les plus importants de Germanie. En l'an 110 de notre ère, l'empereur Trajan éleva ce qui n'avait été jusque-là qu'un camp de légionnaires en cité, la Colonia Ulpia Traiana. Située au cœur des voies commerciales, Xanten devint rapidement le deuxième plus grand port fluvial actif sur le Rhin et une des plus riches cités de la Germanie inférieure.

La cité romaine de Xanten fut pillée et rasée par les Francs en 276. Les Romains la reconstruisirent plus modestement quelques décennies plus tard. Au début du V^e siècle, les Francs rasèrent à nouveau la cité. Cette fois, elle ne fut pas reconstruite. La ville médiévale de Xanten, centrée autour de l'emplacement supposé de la tombe de Saint Victor, se développa à quelques kilomètres des ruines de la cité romaine de Xanten, permettant à celle-ci de rester intacte au cours des siècles.

Xanten est aujourd'hui le plus grand chantier et musée archéologique en plein air d'Allemagne et constitue un incontournable pour les amateurs d'histoire. Pendant deux jours, nous explorerons ce parc archéologique de plusieurs hectares où le génie des bâtisseurs romains est manifeste ! Nous verrons les thermes fonctionner et visiterons l'un des plus beaux musées à l'Antiquité. Nous terminerons ce week-end par un moment au pied de la cathédrale Saint-Victor dans la ville médiévale de Xanten.

FOCUS

- > le plus grand musée archéologique à ciel ouvert d'Allemagne
- > une immersion dans la vie d'une cité gallo-romaine
- > les grands thermes et d'autres bâtiments spectaculaires d'origine ou reconstruits
- > le musée romain avec ses 2500 objets exposés



SEBASTIEN POLET

historien, archéologue, spécialiste de la période gallo-romaine, formateur et guide-conférencier UDA

SÉANCE D'INFORMATION

Le lundi 15/04 à 16h à Louvain-la-Neuve en présentiel. Possibilité de suivre la séance à distance. Inscription obligatoire : par e-mail à cgf@uda-uclouvain.be



© Sébastien Polet



© Sébastien Polet

SAMEDI 22 JUIN 2024

Matin

Trajet aller et arrivée au site archéologique de Xanten, où nous déjeunerons

Après-midi

Visite du site archéologique – partie 1 (grandes portes, mur d'enceinte, amphithéâtre, temples, auberge, forum, capitole, etc.)

DIMANCHE 23 JUIN 2024

Matin

Visite du site archéologique – partie 2 (grands thermes impériaux et musée archéologique). Carine Mahy, historienne, archéologue et spécialiste du gallo-romain, guidera la partie 2 avec Sébastien Polet.

Après-midi

Promenade libre dans le Xanten médiéval aux environs de la cathédrale Saint-Victor et trajet retour

LA CATHÉDRALE SAINT-VICTOR DE XANTEN

D'après les premiers auteurs chrétiens, c'est à Xanten que Saint Victor fut exécuté. Ce soldat de la légion thébaine est supposé avoir été exécuté au cours du IV^e siècle dans l'amphithéâtre de Xanten pour son refus de sacrifier aux dieux romains. Sainte Hélène récupéra les cendres de Victor et érigea une chapelle en son honneur. Saint Victor devint le saint patron de la ville. Au VII^e siècle, une église fut construite sur l'emplacement supposé de la tombe de Saint Victor. Le lieu fut appelé, en latin, ad Sanctum. C'est ce toponyme qui donna le nom allemand de "Xanten". Une nouvelle cité se développa autour de cette église primitive, devenue cathédrale.

LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE XANTEN

Ce musée abrite les nombreuses et importantes découvertes réalisées ces dernières décennies à Xanten : des statues, des stèles, des fresques, des verreries, mais aussi des objets variés retrouvés dans le Rhin, des équipements de légionnaires, et la statue d'un jeune garçon qui allait devenir l'une des plus célèbres statues de l'Antiquité. Nous y découvrirons aussi le riche panthéon romain, la vie quotidienne à Xanten et les échanges avec les Germains situés sur la rive orientale du Rhin.

HÔTEL

Hôtel 4 étoiles Haus Duden à Wesel, situé à 17 kilomètres du site archéologique de Xanten
Nuitée en chambre "Comfort room" en occupation simple ou double avec petit-déjeuner
www.hotel-haus-duden.de

REPAS

Samedi midi : brasserie romaine dans le site archéologique de Xanten
Samedi soir : restaurant de l'hôtel Haus Duden où nous séjournons
Dimanche midi : restaurant Petersilchen (ou équivalent) dans le centre de la ville médiévale de Xanten

PRIX

Prix membre > chambre en occupation simple : 490 €
> chambre en occupation double : 450 €
Prix non-membre > chambre en occupation simple : 515 €
> chambre en occupation double : 475 €

Le prix comprend les entrées, les visites guidées, la nuitée avec petit-déjeuner, les repas, le trajet en autocar de tourisme, le pourboire au chauffeur et l'assurance.
Le prix ne comprend pas les dépenses personnelles.
Date limite d'inscription et de paiement : 10/05/2024

INFORMATIONS PRATIQUES

Nombre de participants > 30 maximum
Degré de difficulté > ⚠️
Départs et retours > à Louvain-la-Neuve (aubette du TEC à 50 m du parking malin (gratuit), boulevard Baudouin 1^{er} à 1348 Louvain-la-Neuve) ou à Bruxelles (devant la station de métro Crainhem, avenue de Wezembeek à 1200 Bruxelles).
Les horaires précis vous seront communiqués à l'inscription.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Cecilia Gonzalez
010 47 41 86 ou cgf@uda-uclouvain.be



L'inscription à l'escapade PLUS se fait uniquement via bulletin d'inscription (voir pages suivantes) et n'est valable qu'après paiement de l'acompte et réception du bulletin complété. Veuillez lire attentivement la notice attachée au bulletin d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION ESCAPADES PLUS

Madame Monsieur

Nom ¹

Prénom

Adresse

N° bte

Code postal Localité

Date de naissance

Compte bancaire

Tél.

GSM

E-mail

Nationalité

Madame Monsieur

Nom ¹

Prénom

Adresse

N° bte

Code postal Localité

Date de naissance

Compte bancaire

Tél.

GSM

E-mail

Nationalité

¹ Les nom et prénom repris ci-dessus doivent IMPÉRATIVEMENT correspondre à ceux repris sur la carte d'identité
Merci de fournir une copie recto-verso de votre carte d'identité

DESTINATIONS DATES	DÉPART	TYPES DE CHAMBRES	ACOMPTE	SOLDE (DATE LIMITE DE PAIEMENT)	PRIX TOTAL PAR PERSONNE
LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE XANTEN AVEC SÉBASTIEN POLET					
du 22 au 23 juin 2024					
<input type="checkbox"/> MEMBRE UDA	<input type="checkbox"/> LLN <input type="checkbox"/> BXL	Double : <input type="checkbox"/> GD lit <input type="checkbox"/> 2 lits	200 €	250 € (10/05/2024)	450 €
		Single <input type="checkbox"/>	240 €	250 € (10/05/2024)	490 €
<input type="checkbox"/> NON-MEMBRE UDA	<input type="checkbox"/> LLN <input type="checkbox"/> BXL	Double : <input type="checkbox"/> GD lit <input type="checkbox"/> 2 lits	225 €	250 € (10/05/2024)	475 €
		Single <input type="checkbox"/>	265 €	250 € (10/05/2024)	515 €

PAIEMENTS	
Acompte de ² €
+ carte de membre (40 € par personne)* €
Solde à payer pour le €
TOTAL €

Je m'engage / nous nous engageons à payer le solde, à la date indiquée dans le tableau ci-dessus,
Je déclare / nous déclarons avoir pris connaissance des conditions générales et particulières et je dégage / nous dégageons l'UDA de toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage subi au cours du voyage.
Les signatures de toutes les personnes inscrites sur ce formulaire sont nécessaires.

En signant ce bulletin d'inscription, vous acceptez les conditions générales et particulières d'inscription aux escapades PLUS UDA. Ces conditions sont reprises à la page suivante.

« Lu et approuvé » (mention manuscrite)

Date et signature

« Lu et approuvé » (mention manuscrite)

Date et signature

* optionnel pour l'escapade PLUS. Il n'est pas nécessaire d'être membre UDA pour être assuré lors de cette excursion, mais il faut payer le prix non-membre dans ce cas.

² Lors du paiement, veuillez utiliser la communication structurée reprise dans l'e-mail de confirmation.

Réservé UDA	
Déb./Cred./L.	date

UDA asbl – Sentier du Gorla 8-10, B-1348 Louvain-la-Neuve
BIC GEBABEBB – IBAN BE90 2710 6126 5232



CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES D'INSCRIPTION AUX ESCAPADES PLUS UDA

Pour qu'une inscription soit valablement enregistrée, il faut que les deux pages du bulletin d'inscription soient complétées, datées et signées.

Les paiements peuvent se faire soit par virement sur le compte unique de l'UDA BIC GEBEBEBB/IBAN BE90 2710 6126 5232 en mentionnant votre nom complet et la destination, soit au sein des bureaux de l'UDA. L'acompte doit impérativement être versé au moment de l'envoi ou du dépôt du bulletin d'inscription. La souscription à la cotisation annuelle 2023-2024 de 40€ est optionnelle.

AUGMENTATION EVENTUELLE DES PRIX

Jusqu'à 20 jours du départ, le prix peut être révisé jusqu'à 10 % à la hausse suite à une augmentation du coût des transports (y compris le coût du carburant) et des redevances ou taxes afférentes à certains services de l'escapade PLUS.

ASSURANCES

Le participant à l'escapade PLUS est assuré dans le cadre de cette activité, qu'il soit membre ou non-membre UDA, aux conditions suivantes : le montant d'inscription doit être versé dans sa totalité avant le début de l'activité et le bulletin d'inscription à l'activité doit être dûment complété, signé et renvoyé à l'UDA.

Cette assurance ne couvre pas l'annulation, le rapatriement ou les bagages ; il ne s'agit pas d'une assurance voyage. Nous vous conseillons vivement de vous couvrir personnellement en annulation et rapatriement, et d'assurer vos bagages.

ANNULATION

L'annulation par le voyageur doit se faire par lettre recommandée adressée à UDA asbl, Sentier du Gorla, 8 à 1348 Louvain-la-Neuve ou directement au secrétariat avec un accusé de réception. Les frais sont fixés comme suit sur base du montant total de l'escapade PLUS :

FRAIS D'ANNULATION EN FONCTION DE LA DATE D'ANNULATION

Le site archéologique de Xanten avec Sébastien Polet du 23 au 23 juin 2024	Jusqu'au 10/05 : 15 %	Du 11/05 au 21/05 : 75 %	Aprd 22/05 ou "no show" : 100 %
--	-----------------------	--------------------------	---------------------------------

En participant aux activités, je suis informé(e) que certaines photos prises lors de celles-ci peuvent être diffusées sur le site de l'UDA. En cas de désaccord, je le signalerai au photographe.